

L'aventure royale de Daniel Roby



MARC-ANDRÉ LEMIEUX

Vendredi, 18 décembre 2015 12:00

MISE à JOUR Vendredi, 18 décembre 2015 12:00

Le cinéaste québécois Daniel Roby a vécu plusieurs «premières fois» en tournant *Versailles*, cette superproduction de 45 millions \$ de Canal+, en France : première télé-série, première distribution internationale et première coréalisation. En entrevue au *Journal* quelques jours avant la présentation du premier épisode en français à Super Écran, en primeur nord-américaine, Daniel Roby raconte comment s'est déroulée son aventure royale.

Octobre 2014. Daniel Roby reçoit un appel d'Incendo, une boîte québécoise qui coproduit *Versailles* avec Canal+, Capa Drama et Zodiak Fiction, trois boîtes françaises. But du coup de fil: les producteurs du drame historique sur les premières années du trône de Louis XIV cherchent un réalisateur pour tourner les épisodes 8, 9 et 10, soit ceux qui boucleront la première saison.

Quelques jours après avoir envoyé aux producteurs français ses deux plus récents films, *Louis Cyr* (2013) et *Funkytown* (2011), Daniel Roby reçoit une réponse: il est attendu en France au mois de novembre pour préparer le tournage des épisodes, qui débutera en janvier. «Ça s'est fait très, très vite», se souvient le cinéaste, metteur en scène et directeur de photographie.

Tournage en France

Une fois en France, pour Daniel Roby c'est le moment de lire les scénarios, rencontrer les techniciens, visiter le plateau, trouver de nouveaux lieux de tournage et préparer les costumes. Les premiers rôles ayant déjà été attribués, il reste néanmoins quelques décisions importantes à prendre au sujet des personnages secondaires qui feront leur entrée en fin de saison.

«Quand tu réalises un projet qui t'appartient, tu as toutes les locations à trouver, tous les personnages à caster, tous les costumes à choisir... Tout ça prend du temps. Réaliser trois épisodes de *Versailles*, ça m'a permis de passer plus de temps à trouver des idées de mise en scène», dit Daniel Roby.

Respecter l'histoire

Fin janvier, Daniel Roby donne ses premiers tours de manivelle. Il bénéficie de 12 jours de tournage par épisode. À Versailles, il tourne seulement les scènes extérieures devant le château puisque les intérieurs du monument ont tellement changé au fil du temps qu'ils ne ressemblent plus du tout au décor aménagé par Louis XIV au 17^e siècle. Ainsi, les appartements de quelques châteaux en périphérie de Paris servent de parfaits substituts pour certaines séquences filmées entre quatre murs. Le reste est tourné en studio.

Pour s'assurer de respecter chaque détail historique, Daniel Roby retient les services d'un

consultant. La lourdeur des protocoles de l'époque met parfois un frein aux envies du réalisateur. «Je devais faire approuver presque chaque nouvelle idée de mise en scène. Par exemple, on voulait tourner une scène pendant le dîner du roi. Mais on s'est rendu compte qu'il devait être accompagné de 15 personnes. On ne pouvait pas seulement improviser une mise en place et l'asseoir au coin du comptoir. Il y avait tout un décorum à respecter. On a donc laissé tomber.»

«On pouvait prendre des libertés, mais il fallait faire attention, poursuit Roby. Les Français connaissent leur histoire. Canal+ ne voulait pas ouvrir la porte aux critiques. Déjà qu'on tournait avec des acteurs anglophones...»

Sentiment d'urgence

Daniel Roby ne retournera pas derrière la caméra de *Versailles* pour réaliser la 2e saison du drame. Au printemps, il amorcera plutôt le tournage de *Gut Instinct*, son premier film en anglais, qui mettra en vedette Josh Hartnett (*Virgin Suicides*) dans le rôle du journaliste d'enquête Victor Malarek.

«*Gut Instinct* devait être mon 2e film, après *La peau blanche* en 2004, confie le cinéaste. J'ai souvent passé trois ans, et même plus, avant de pouvoir tourner mes longs métrages. Pour *Versailles*, c'était un autre *feeling*. Un sentiment d'urgence d'embarquer dans un bateau déjà en route, avec un équipage rodé. C'était agréable.»

Super Écran présente *Versailles* du 21 décembre au 25 décembre dès 21 h.
